

Le passage repris ici est extrait du compte-rendu intégral de la séance du 6 mars 2012 de la Commission de l'enseignement supérieur du Parlement de la Communauté française.

Le compte-rendu intégral est téléchargeable sur le site internet du Parlement de la Communauté française :

<http://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001366876>.

Question de M. Jacques Brotchi à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, intitulée « Formation en sciences pharmaceutiques »

M. Jacques Brotchi (MR). – Nos trois universités complètes proposent une formation en pharmacie et collaborent pour des masters complémentaires en pharmacie d'industrie ou hospitalière. Les Facultés Notre-Dame de la Paix et l'UMons n'organisent que le 1^{er} cycle. En 2005, les experts de l'agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur soulignaient la valeur de cette formation et ses nombreux débouchés. Leur rapport pointait cependant quelques faiblesses : « la diminution constante du nombre d'étudiants inscrits dans les études de pharmacie » ; « le financement de la recherche qui dépend grandement de l'industrie pharmaceutique, ce qui risque de déboucher sur une recherche fondamentale insuffisante au profit d'une recherche appliquée plus directement utile aux entreprises pharmaceutiques » ; « le vieillissement du corps académique, la quasi-disparition des nominations dans le cadre du personnel scientifique, l'absence de carrière académique » ; « l'absence de stage d'observation pré-professionnel dès le 1^{er} cycle ». Des mesures ont-elles été prises pour remédier à ces insuffisances ? Avec quel succès ?

Dans les années 1980-1990, le pharmacien indépendant était en quelque sorte un courroie de transmission des industries pharmaceutiques. Depuis lors, la profession a beaucoup évolué, et une redistribution des rôles a eu lieu entre tous les prestataires des soins de santé, devenus complémentaires. Le pharmacien est aujourd'hui à nouveau en première ligne : il doit informer le patient, lui fournir le traitement prescrit, mais également en assurer le suivi. On sous-estime cependant encore le rôle de prévention et de dépistage précoce des maladies qu'il peut jouer. Compte tenu de la pénurie de médecins, de plus en plus de patients se rendent d'abord chez le pharmacien pour avoir un conseil. Avec des formations adéquates, le pharmacien pourrait servir encore mieux de premier relais au médecin, par exemple pour les maladies « sentinelles » (maladies potentiellement associées au VIH et plus facilement détectables) ou « opportunistes », la prévention du suicide, les assuétudes, etc. Sauf avis contraire explicite du médecin, le pharmacien peut aujourd'hui adapter la prescription. Son rôle est beaucoup plus valorisant et ne se limite plus à vendre des produits. Les autorités académiques comptent-elles modifier le cursus pour l'adapter davantage à la réalité de terrain ? Un jeune diplômé qui rachète une officine, reprend une véritable petite PME. Malheureusement il n'a souvent reçu aucune formation à la gestion. Est-il envisageable d'intégrer cette dimension dans les études ? Est-il souhaitable de créer un master complémentaire en pharmacie d'officine ?

Voilà les questions qui ressortent de ma rencontre avec des représentants du secteur pharmaceutique.

M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur. – Effectivement notre mécanisme d'évaluation de la qualité de l'enseignement porte ses fruits. Concrètement, si un rapport d'évaluation peut entraîner une révision législative, le plus souvent il débouche sur des recommandations destinées directement aux universités qui, de manière coordonnée, modifient des programmes ou des méthodes pédagogiques. Les quatre constats que vous citez ont eu effectivement des suites positives. D'abord, on observe un accroissement du nombre d'étudiants. Toutefois il s'agit sans doute d'une conséquence directe ou indirecte d'autres mesures, car personne ne peut influencer véritablement sur les choix des futurs étudiants. Ensuite la recherche en pharmacie n'est pas seule à être dépendante de l'industrie ; la tendance vaut pour toutes les universités et les sciences pharmaceutiques connaissent un taux similaire aux autres disciplines des sciences du vivant.

Les nombreux départs à la retraite du corps académique ont presque tous fait l'objet de remplacements et ont induit un rajeunissement des cadres. Enfin, les universités ont introduit dans leurs programmes des activités à caractère plus professionnel dès le bachelier. Dans cet esprit, certaines facultés ont même créé dans leurs murs une officine pédagogique pour mettre les étudiants en situation – simulation d'officine publique, pharmacie d'hôpital ou autres situations professionnelles particulières. En master, elles imposent également des stages plus longs dans les divers contextes professionnels du pharmacien moderne.

Quant aux autres compétences attendues du futur diplômé, les programmes ont également évolué. Dès le premier cycle, les étudiants suivent des enseignements liés tant aux aspects juridiques et sociaux des divers métiers visés, qu'aux capacités de diagnostic et de conseil du pharmacien d'officine. Lors du 2^e cycle, de nouvelles options sont proposées selon l'évolution de la discipline et des professions accessibles aux diplômés. Non seulement les autorités académiques sont désireuses de modifier le cursus mais elles le font spontanément.

Par contre, je n'ai pas été saisi d'une demande de création d'un master complémentaire en pharmacie d'officine. Il vaut mieux ne pas recourir aux masters complémentaires de manière systématique car cela entraîne un allongement des études au-delà des 5 ans habituels. En revanche, je suis sensible à l'intérêt de la pharmacie dans les métiers de la santé. En effet, le pharmacien est souvent le premier interlocuteur d'une personne malade. Le système de garde les rend disponibles et évite souvent au patient d'atterrir aux urgences.

Votre réflexion mérite une attention toute particulière.

M. Jacques Brotchi (MR). – Effectivement, en cette période de pénurie de médecins, le pharmacien joue un rôle de plus en plus important. Vous n'avez cependant pas répondu à propos de la gestion. Vous me répondrez sans doute que cette matière fait partie du contenu des cours. Le sujet mérite cependant réflexion.